



Fédération
des acteurs de
la solidarité



Monsieur Jean Castex
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 22 novembre 2021

Monsieur le Premier Ministre,

Si l'action du Gouvernement secondée par nos associations, a permis d'éviter l'explosion redoutée de la pauvreté en raison des effets économiques et sociaux de la crise sanitaire, nous constatons une persistance à haut niveau et des formes d'enracinement de la pauvreté dans certains territoires ou pour des catégories de la population.

Ces réalités rendent indispensable l'action des travailleurs sociaux auprès de ces personnes, ils sont les artisans de la cohésion sociale et de la société que vous défendez, dans l'accès au logement comme à l'emploi, à la santé à l'éducation ou encore aux droits et à la citoyenneté.

Face à ce défi, le travail social est en crise. Comme de nombreux secteurs, Il fait face à des tensions de recrutement dont les conséquences sont dramatiques pour l'accompagnement et l'hébergement social. Un manque de bras auquel s'ajoute un manque de candidats dans nos écoles de formation. Les professionnels sont, pour leur niveau d'étude, mal rémunérés tout en étant confrontés à des conditions de travail difficiles. L'avenir de nos métiers est en péril.

Dès le début d'année, nous vous alertions sur ces enjeux et sur la nécessité d'intégrer les professionnels de l'ensemble du secteur social et médico-social, financé par l'Etat notamment au titre de la politique du logement et de la politique d'accueil des demandeurs d'asile, comme par les départements pour les activités de protection de l'enfance, aux mesures de revalorisations salariales décidées pour d'autres professionnels dans le cadre du Ségur de la santé.

Près d'un demi-million de salariés restent toujours écartés et ignorés du champ de la revalorisation, notamment dans le domaine de la protection de l'enfance, de l'hébergement des personnes sans abri, de l'accueil des demandeurs d'asile, de la formation ou encore de la protection juridique des majeurs.

Vous avez annoncé la tenue d'une conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social avant le 15 janvier. Cette conférence doit être l'occasion d'envisager globalement les revalorisations de nos professionnels et nous souhaitons nous y engager pour défendre l'équité.

Nos Fédérations réaffirment la nécessité d'engager avant la fin de l'année une négociation cadre visant à une revalorisation des métiers du travail social et de leur attractivité, impliquant l'ensemble des fédérations et organisations représentatives, les conseils départementaux et l'Etat, avec l'ensemble des ministères concernés (logement, solidarités et santé, intérieur).

Il convient d'entamer cette revalorisation du travail social dès 2022, par la revalorisation des dotations et subventions aux associations du secteur pour appliquer à l'ensemble de leurs professionnels la revalorisation salariale dont ont bénéficié, justement, les professionnels de santé au sens large.

Au-delà de cette nécessaire et urgente revalorisation, la démarche que nous proposons a vocation à promouvoir globalement l'attractivité des métiers du travail social. Elle doit valoriser l'effort consacré par les associations à la formation des futurs professionnels via leur accueil en stage ou en alternance et intégrer des mesures facilitant les mobilités professionnelles. Une réflexion devrait être engagée dans ce cadre sur l'amélioration de la formation initiale et continue des professionnels, en particulier du secteur de la lutte contre l'exclusion, souvent parent pauvre du social et du médico-social. Enfin, une campagne de promotion des métiers du travail social devrait être lancée, comme cela existe pour d'autres corps de métier, afin de favoriser des vocations auprès des jeunes.

L'heure est venue de revaloriser le rôle, les missions, le statut et la rémunération des professions du travail social et de redonner des perspectives positives à ces dizaines de milliers de professionnels qui font vivre les politiques de solidarité de l'Etat et des collectivités au quotidien.

Restant à votre disposition pour cette mobilisation commune, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de nos salutations respectueuses.

Pascal BRICE
Président de la Fédération des
Acteurs de la Solidarité



Patrick DOUTRELIGNE
Président de l'UNIOPSS



Marie-Sophie DESAULLE
Présidente de la FEHAP



Alain RAOUL
Président de Nexem



Josiane BIGOT
Présidente de la CNAPE



Jean-Christophe COMBE
Directeur général de la Croix
Rouge Française

